

## Table Ronde de Paris

### Contribution du Président du Conseil National du Patronat Tchadien

# EXPERIENCES DU PATRONAT DANS LA CREATION DES RICHESSES ET DES EMPLOIS AU TCHAD

## Introduction :

Le Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT), résolument engagé aux côtés des hautes autorités pour faire du Tchad un pays émergent à l'horizon 2030 se félicite de la tenue de cette Table Ronde dédiée à la mobilisation des ressources pour le financement du Programme National de Développement (PND). La finalité de cet exercice participatif étant la relance de l'économie nationale justifie d'ailleurs la présence effective du CNPT à ce forum qui est en outre une occasion de partage entre les décideurs politiques et les opérateurs économiques du Tchad et d'ailleurs au sujet d'opportunités d'investissement dont regorge le pays.

Pour cette circonstance, nous allons axer notre intervention sur l'apport du secteur privé dans la création des richesses et des emplois au Tchad.

D'emblée, le CNPT note avec satisfaction que beaucoup d'actions ont été engagées depuis 2006 en faveur du Secteur Privé. Même si dans la réalité, le rapport administration-entreprises demeure perfectible. Il reste à les dérouler pour remettre en confiance les entreprises formelles en les appuyant dans l'optique d'une création accrue de richesses et des emplois décents et notamment pour notre jeunesse qui attend. Cela devra passer par un élargissement de l'assiette fiscale, desserrant l'étau sur quelques entreprises formelles avec pour corollaire l'encouragement de l'entrepreneuriat et l'amélioration réelle du climat des affaires.

En effet, La problématique de l'emploi est une question cruciale dans la mesure où il est un vecteur de **cohésion sociale et d'accès à la citoyenneté**. Le chômage en général et celui des jeunes en particulier expose tout pays à des risques. Au Tchad, on estime qu'environ **170.000 jeunes** arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. En 2007, une enquête a révélé que le nombre d'emplois du secteur moderne privé était estimé à 27.000. Une dizaine d'année après, cette contribution s'est accrue considérablement et permet de résorber le chômage au moment où la fonction publique est pléthorique et n'intègre plus les jeunes diplômés. Pour faire la promotion de l'emploi, le CNPT participe efficacement dans toutes structures tripartites en s'attelant à la formulation d'un programme et des stratégies susceptibles de favoriser l'entrepreneuriat.

**Quelles sont les niches d'emplois qu'offre le secteur privé tchadien pour résorber le chômage et accompagner l'Etat ?**

Selon une étude de l'Observatoire de l'Education de la formation et l'Emploi (OBSEFE) relative à l'emploi dans les entreprises formelles de la capitale: « les entreprises qui ont la plus forte intention de recruter au cours des deux prochaines années sont les entreprises privées ». Raison pour laquelle le CNPT plaide pour la mise en place d'une base d'informations fiables sur les entreprises et groupements professionnels dans l'optique de s'inscrire dans une démarche de management stratégique et fédérer les efforts pour disposer d'un fichier d'entreprises homogène et actualisé. Pour cela, avec la participation

du CNPT, l'institut National de la statistique et d'études économiques et démographiques (INSEED) est en train de concevoir un fichier comme système d'informations sur les entreprises et les associations professionnelles composé d'une base de données et d'une application permettant la collecte, le traitement et la diffusion des informations. Ce fichier devrait constituer le véritable reflet de l'économie et est indispensable pour mieux appréhender le tissu économique, observer son évolution et permettre la mise en place une stratégie plus adaptée de promotion de l'emploi au Tchad. Ce fichier va donner en outre aux investisseurs une meilleure appréciation des potentialités du pays et faciliter la recherche simple ou avancée.

### **Plaidoyer pour rendre davantage attractif le cadre réglementaire**

Notre organisation patronale apprécie à sa juste valeur le fait que la Charte d'investissements actuelle de notre pays mette à la disposition des acteurs, investisseurs privés nationaux et internationaux un cadre attractif pour permettre aux entreprises de s'épanouir. Et à travers un dialogue permanent, en fonction des réalités auxquelles font face nos adhérents, le CNPT plaide pour un cadre d'amélioration de la compétitivité afin de contribuer à attirer de nouveaux investisseurs.

En effet, il ressort de la Charte des investissements en vigueur, la volonté manifeste :

- D'assurer la bonne gouvernance publique et privée, en vue d'une meilleure transparence des affaires ;
- De promouvoir les relations durables et équitables avec les entreprises transnationales ;
- De doter la PME/PMI d'un environnement juridique et institutionnel favorable à sa création, son développement et sa pérennisation ;
- De créer un cadre juridique qui protège les investisseurs, ainsi que leurs biens.

Au quotidien, le CNPT s'emploie à exhorter le Gouvernement à créer des conditions propices pour investir au Tchad notamment la lisibilité et la visibilité de la politique du gouvernement à tout point de vue tout en suggérant que les deux parties de cette Charte des investissements à savoir les dispositions générales et les dispositions légales d'accompagnement fassent l'objet d'une appropriation de l'ensemble des services œuvrant pour le développement du secteur privé au Tchad pour une application effective.

### **Conclusion :**

De ce qui précède et eu égard aux opportunités réelles d'investissement au Tchad présentées par l'Agence Nationale des Investissements et des Exportations (ANIE) , le CNPT, par ma voix invite les investisseurs ici représentés à miser sur le Tchad et est prêt à les accueillir comme adhérents afin de constituer une organisation patronale forte, capable de défendre les intérêts de ses membres et sur laquelle le Gouvernement peut s'appuyer pour la mise en œuvre du Programme National du Développement.